AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C2880
FR0000054470-FS1208

8 décembre 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 décembre 2017, la société FMR LLC[1] (The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 6 décembre 2017, par l'intermédiaire de la société FMR Co., Inc. qu'elle contrôle, le seuil de 10% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir, indirectement, 11 169 188 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 9,99% du capital et 9,10% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT hors et sur le marché.

[1] FMR LLC est une société holding d'une groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).
[2] Sur la base d'un capital composé de 111 703 557 actions représentant 122 775 245 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.